



OFFRE D'EMPLOI

Le Brise Glace est un équipement culturel dédié à la pratique des musiques actuelles à Annecy. Labellisée SMAC (Scène de Musiques Actuelles), l'association rayonne depuis 1998 tant au niveau local que national, en menant à bien des missions de soutien à la pratique artistique dans le champ des musiques actuelles.

Fort de plus de 20 ans de présence sur le territoire annécien, le Brise Glace organise ses missions selon 4 pôles : diffusion et création, accompagnement des pratiques musicales, éducation artistique et culturelle et lieu de vie. Le Brise Glace comprend deux salles de concert (la grande salle de 483 places et le Club de 120 places) et cinq studios de répétitions. L'association qui porte le lieu et son projet compte chaque année plus de 1000 adhérent·e·s, et une centaine de bénévoles. C'est aussi une forme de gouvernance qui traduit la dimension citoyenne et participative de notre engagement pour les musiques actuelles et plus largement pour la culture accessible à tous.

Le Brise Glace s'engage actuellement dans une dynamique de renouveau et de développement, qui s'exprimera pleinement dans le prochain projet artistique et culturel pour la période 2024/2027.

www.le-brise-glace.com

Le Brise Glace 54 bis rue des Marquisats 74000 Annecy



RÉGISSEUR·EUSE DES STUDIOS, ACCOMPAGNATEUR·RICE DES PRATIQUES MUSICALES

Sous la responsabilité de la direction, de la responsable du pôle d'accompagnement des pratiques musicales et en lien avec l'équipe du pôle, le.la régisseur.se des studios est chargé.e de l'animation et la gestion des studios de répétition et MAO.

Les missions :

RÉGIE DES STUDIOS DE RÉPÉTITION

- Assurer l'accueil et l'installation des musicien·nes
- Accompagner les artistes / groupes en répétition (aide technique et méthodologique, information, orientation, intervention durant les séances de répétition)
- Gérer les inscriptions, les réservations, la caisse
- Assurer le suivi et la maintenance du matériel des studios
- Service au bar pour les usager·es des locaux de répétition
- Veiller à la bonne application du règlement interne par les usager·es des studios
- Ouverture / fermeture du lieu, responsabilité en termes de sécurité des studios de répétition, des personnes et du matériel

ANIMATION DE LA SCÈNE LOCALE

- Repérage des besoins et attentes des artistes du territoire pour les orienter vers les ressources adaptées et / ou faire évoluer les propositions de la structure
- Participation à la veille de l'actualité de la scène locale, au repérage des groupes émergents et des structures culturelles du territoire.
- Information - ressource auprès des musicien·nes
- Participation à la conception d'ateliers et de temps d'échange entre artistes, animation de la vie des studios
- Participation à l'animation du studio MAO

Profil recherché :

SAVOIR-FAIRE :

- Connaissance des problématiques spécifiques aux musicien·nes, expérience en tant que musicien·ne d'un groupe de musiques actuelles, pratique de la MAO
- Connaissance et maîtrise des techniques de sonorisation
- Maîtrise des logiciels de MAO (Reaper, Ableton Live) requise
- Connaissance du milieu des musiques actuelles, tant au niveau local que national
- Permis B et notions d'anglais bienvenus

SAVOIR-ÊTRE :

- Capacité d'écoute, de négociation et de travail en équipe
- Autonomie
- Capacité à être organisé·e, à planifier et respecter des délais fixés
- Sens de l'initiative, force de proposition
- Capacité à s'adapter et rester calme
- Sensibilité musicale et ouverture d'esprit, curiosité
- Ponctualité, rigueur, sens des responsabilités
- Capacité à fédérer
- Intérêt pour le secteur culturel, les musiques actuelles en particulier
- Intérêt pour la vie associative et les projets collectifs
- Aisance avec l'informatique et la tenue d'une caisse
- Capacité à s'exprimer en public et avec des interlocuteurs variés

Contrat : CDI à temps plein annualisé à partir du 5 novembre 2024, travail en soirée et week-end.

Lieu de travail : Annecy

Rémunération : CCNEAC groupe 6 échelon 2 soit 1927,12€ brut mensuel - Tickets restaurants, mutuelle, prévoyance, CE, forfait mobilité durable.

Modalités de candidature : Candidature jusqu'au dimanche 29 septembre 2024 inclus. Les entretiens auront lieu à Annecy le lundi 7 octobre. Adresser CV et lettre de motivation à Vito Brancato : direction@le-brise-glace.com

ACCOMPAGNATEUR·RICE DES PRATIQUES MUSICALES CDI

Sous la responsabilité de la direction, de la responsable du pôle d'accompagnement des pratiques musicales et en lien avec l'équipe du pôle, le.la régisseur.se des studios est chargé.e de l'animation et la gestion des studios de répétition et MAO.

Les missions :

RÉGIE DES STUDIOS DE RÉPÉTITION

- Assurer l'accueil et l'installation des musicien·nes
- Accompagner les artistes / groupes en répétition (aide technique et méthodologique, information, orientation, intervention durant les séances de répétition)
- Gérer les inscriptions, les réservations, la caisse
- Assurer le suivi et la maintenance du matériel des studios
- Service au bar pour les usager·es des locaux de répétition
- Veiller à la bonne application du règlement interne par les usager·es des studios
- Ouverture / fermeture du lieu, responsabilité en termes de sécurité des studios de répétition, des personnes et du matériel

ANIMATION DE LA SCÈNE LOCALE

- Repérage des besoins et attentes des artistes du territoire pour les orienter vers les ressources adaptées et / ou faire évoluer les propositions de la structure
- Participation à la veille de l'actualité de la scène locale, au repérage des groupes émergents et des structures culturelles du territoire.
- Information - ressource auprès des musicien·nes
- Participation à la conception d'ateliers et de temps d'échange entre artistes, animation de la vie des studios
- Participation à l'animation du studio MAO

Profil recherché :

SAVOIR-FAIRE :

- Connaissance des problématiques spécifiques aux musicien·nes, expérience en tant que musicien·ne d'un groupe de musiques actuelles, pratique de la MAO
- Connaissance et maîtrise des techniques de sonorisation
- Maîtrise des logiciels de MAO (Reaper, Ableton Live) requise
- Connaissance du milieu des musiques actuelles, tant au niveau local que national
- Permis B et notions d'anglais bienvenus

SAVOIR-ÊTRE :

- Capacité d'écoute, de négociation et de travail en équipe
- Autonomie
- Capacité à être organisé·e, à planifier et respecter des délais fixés
- Sens de l'initiative, force de proposition
- Capacité à s'adapter et rester calme
- Sensibilité musicale et ouverture d'esprit, curiosité
- Ponctualité, rigueur, sens des responsabilités
- Capacité à fédérer
- Intérêt pour le secteur culturel, les musiques actuelles en particulier
- Intérêt pour la vie associative et les projets collectifs
- Aisance avec l'informatique et la tenue d'une caisse
- Capacité à s'exprimer en public et avec des interlocuteurs variés

Contrat : CDI à temps plein annualisé à partir du 5 novembre 2024, travail en soirée et week-end.

Lieu de travail : Annecy

Rémunération : CCNEAC groupe 6 échelon 2 soit 1927,12€ brut mensuel - Tickets restaurants mutuelle, prévoyance, CE, forfait mobilité durable.

Modalités de candidature : Candidature jusqu'au dimanche 22 septembre 2024 inclus. Les entretiens auront lieu à Annecy le lundi 30 septembre. Adresser CV et lettre de motivation à Vito Brancato : direction@le-brise-glace.com